

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducation.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0028712

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 1350 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : GUY 8801 DRISS

Date de naissance : 01. 01. 1944

Adresse :

Tél. : 0665151170 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 10/02/2019

Nom et prénom du malade : NAJDANE Aicha Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Neoplasie Mammaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06-10-99	C		300	Dr. Naoufal MAMOU International d'Oncologie Casablanca Oncologue-Radiothérapeute S.R.I.S des Aiguillettes Casablanca 22-77-91-81

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourmisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Mme Aline Souani Docteur en Pharmacie Rue Annajja Bousalem 13, Hamaa Tel: 05 22 39 05 13 092003439222</p>	19/06/10	4584,50 DHS

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Casablanca, le.....

06/10/2022

Mme NAJDANE AICHA

1,5830

1/ APROVEL 150 MG / 28CP

1 cp par jour, 3 Mois

126100x2

S.V

2/ CILENTRA 10 MG

1 cp par jour, 3 Mois

58100x2

S.V

S.V

S.V

3/ CADENSIEL 5 MG

1 cp par jour, 3 Mois

56004

4/ ELIQUIS 2.5 MG

1 cp 2 fois par jour , 3 Mois

123160x5

5/ INEXIUM 40 MG

1 cp le matin, 3 Mois

103140x2

S.V

6/ TAHOR 20MG 28 CPS

1 cp par jour, 3 Mois

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca

Tél. : 05 22 77 82 28 - Fax : 05 22 99 65 74

E-mail : info@ciocasablanca.ma

Site web : www.ciocasablanca.ma

PHARMACIE AL AMAL
Mme Alami Soumni Samia
Déléguée à l'Infirmier Pharmacien
Casablanca 10 - 05 22 38 09 74

Dr. Naoufal MAMMOU
Centre International d'Oncologie
de Casablanca - Radiothérapie
Route de l'Oasis, Rue des Alouettes - Casablanca
Tél : 05 22 77 82 81

T = 4984150
DHS.

Eliquis® 5 mg
60 comprimés pelliculés
P.P.V.: 960,00 DH



Eliquis® 5 mg
60 comprimés pelliculés
P.P.V.: 960,00 DH



Eliquis® 5 mg
60 comprimés pelliculés
P.P.V.: 960,00 DH



Eliquis® 5 mg
60 comprimés pelliculés
P.P.V.: 960,00 DH



SYNTHEMEDIC
22 rue soubeir bneu al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

40 mg Cpr GR
Boite 14
641/150MP/21NQ P.P.V.: 123,60 DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue soubeir bneu al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

40 mg Cpr GR
Boite 14
641/150MP/21NQ P.P.V.: 123,60 DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue soubeir bneu al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

40 mg Cpr GR
Boite 14
641/150MP/21NQ P.P.V.: 123,60 DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue soubeir bneu al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

40 mg Cpr GR
Boite 14
641/150MP/21NQ P.P.V.: 123,60 DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue soubeir bneu al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

40 mg Cpr GR
Boite 14
641/150MP/21NQ P.P.V.: 123,60 DH
6 118001 020607

6 118001 100873

Cardensiel® 5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH

78240029

6 118001 100873

Cardensiel® 5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH

78240029

UT. AV.: 02 2025

P.P.V.

LOT N°: 103

FY 4485

PPV: 126 DH 00

UT. AV.: 02 2025

P.P.V.

LOT N°: 103 4

FY 4485

PPV: 126 DH 00

Medicam

sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sebaâ 20250 - Casablanca
APROVEL 150MG CP B28
P.P.V.: 156DH30

6 118001 080892